



LE MARCHÉ DE LA CROISIERE A MARSEILLE

MARS 2010

➔ ANALYSE

Un nombre de passagers multiplié par 35 en un peu plus de dix ans (de 18 000 passagers en 1995 à 630 000 en 2009), 72 millions d'euros de retombées économiques locales en 2008, la création ou le maintien de 430 emplois et un bénéfice évident en termes d'image et de notoriété du territoire dans son ensemble... la croisière constitue l'un des moteurs d'avenir de l'économie de Marseille Provence.

Trois études successives, menées ces dernières années par la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence* affinent ce constat et permet-

tent de dégager les bénéficiaires directs : le secteur maritime mais également ceux du tourisme et du commerce.

Elles montrent également qu'il existe une forte marge de progression pour développer, optimiser le marché de la croisière et accroître son rayonnement sur l'ensemble du département des Bouches-du-Rhône. Avec pour objectif, le million de passagers en 2011.

Car, véritables ambassadeurs du territoire, les croisiéristes qui aujourd'hui transitent à Marseille sont les touristes de demain : 7 passagers sur 10 se disent en effet prêts à revenir à Marseille.

➔ CHIFFRES CLÉS

630 000 passagers en 2009 dont

175 000 en tête de ligne

455 000 en transit

1^{er} port de croisière en France

Environ 30 compagnies présentes à Marseille. 1 guichet unique : Le Club de la Croisière Marseille Provence

* Règles de dénombrement des passagers : les passagers tête de ligne sont comptés deux fois (embarquant+débarquant), les passagers en transit sont comptés une fois.

* Les résultats sont issus de trois études réalisées par le Pôle Ressources Economiques de la CCIMP : « Dépenses et attentes des croisiéristes à Marseille », étude réalisée pour le Club de la Croisière Marseille Provence. « Impact économique de la croisière à Marseille en 2008 », étude réalisée pour la Ville de Marseille et le Club de la Croisière Marseille Provence. « Pratiques et dépenses des passagers croisière embarquant ou débarquant à Marseille à l'été 2009 », réalisée pour la Délégation Régionale au Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Ville de Marseille et le Club de la Croisière Marseille Provence.

→ UN FORT IMPACT DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE

PLUS DE 72 M€ DE RETOMBÉES ÉCONOMIQUES EN 2008 DONT 95% DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE

9,3 M€ d'impact direct constitué des dépenses faites par les agents maritimes et les agents réceptifs au titre de la croisière (salaires, investissements, achats et fiscalité locale).

15,8 M€ d'impact indirect constitué des dépenses touristiques et de parking faites par les passagers.

47,4 M€ d'impact induit, c'est l'effet levier dans l'économie locale. Il s'agit des dépenses en cascade des différents fournisseurs qui interviennent dans la chaîne de réalisation des prestations pour les croisiéristes.

LES DÉPENSES DES AGENTS MARITIMES ET RÉCEPTIFS

68% sont des achats de prestations portuaires (notamment l'avitaillement et les services du Grand Port Maritime de Marseille).

26% sont des achats de prestations touristiques (c'est-à-dire des excursions organisées dont les principaux bénéficiaires sont les autocaristes et les guides).

6% sont des salaires des agents maritimes et réceptifs (une proportion faible qui confirme un modèle économique spécifique basé sur un recours important à la prestation de service).

PASSAGERS « EN TRANSIT » OU « TÊTE DE LIGNE »

→ Les passagers « en transit » : ce sont les passagers des paquebots de croisière qui font escale dans un port et y passent d'une demi-journée à une journée. 60% des passagers descendent du navire à l'occasion d'une escale à Marseille et dépensent 50€ en moyenne pour des dépenses de « souvenirs » (des produits locaux ou artisanaux) de « shopping » (vêtements, parfums...) ou de produits touristiques (city tour, petit train...).

L'escale est souvent l'occasion pour les passagers de découvrir une ville. Un accueil de qualité leur donnera envie d'y revenir, en vacances ou en week-end ou alors de choisir Marseille comme port d'embarquement pour une future croisière.

→ Les passagers « tête de ligne » : ce sont les passagers des paquebots de croisière qui embarquent ou débarquent à Marseille. Généralement, ils

commencent et terminent leur croisière dans le même port. Ils peuvent y effectuer des dépenses d'hébergement ou de restauration, de parking et de shopping (dont taxi). 20% d'entre-eux effectuent des dépenses avant la croisière et 10% après celle-ci. Ils dépensent 160€ en moyenne.

Même si la proportion de ceux qui dépensent est moindre, les passagers tête de ligne ont un niveau de dépense plus élevé que celui des passagers en transit. Le trafic tête de ligne présente ainsi deux atouts pour l'économie du territoire :

- . il génère davantage de retombées pour les acteurs de l'économie portuaire (agents maritimes et prestataires portuaires) ;
- . il génère des retombées pour les acteurs de l'économie touristique car les passagers tête de ligne ont des durées de séjour et une capacité de dépense potentiellement plus importantes.

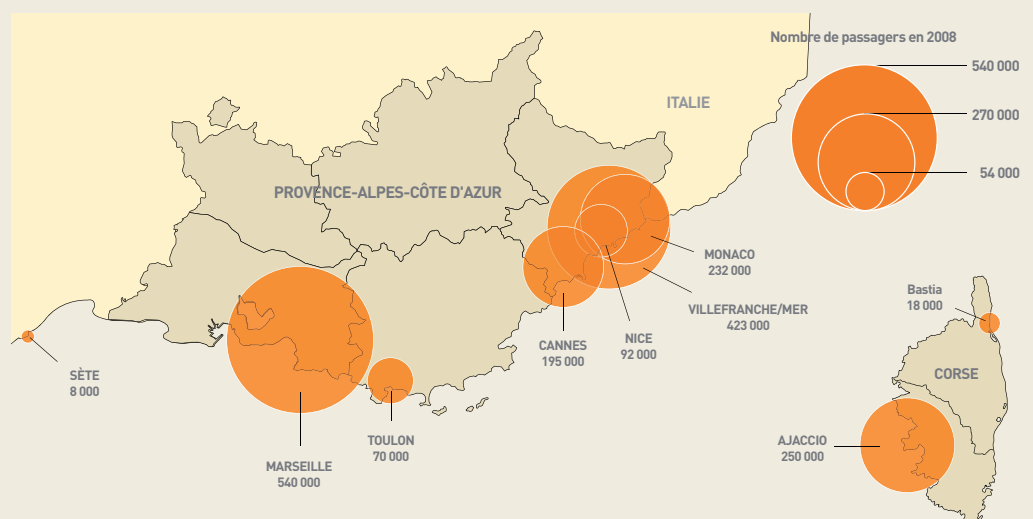
→ UN MARCHÉ EN FORTE CROISSANCE

NOMBRE DES PASSAGERS CROISIÈRE DANS LES PORTS FRANÇAIS DE MÉDITERRANÉE EN 2008

En 10 ans, le nombre de passagers croisière a plus que doublé dans le monde. Il a même triplé en Europe, qui représente 30% du marché mondial.

Au 4^e rang européen pour les passagers en transit, principalement dans les ports de Marseille ou de la Côte d'Azur, la France dispose d'un fort potentiel de croissance sur ce marché. Le port de Marseille est d'autant plus attractif pour cette clientèle que la destination préférée des Français est la Méditerranée.

Ainsi les ports français de la Méditerranée ont vu en 10 ans passer 4 fois plus de passagers croisière.



➔ CARTE DES ESCALES DANS LES ITINÉRAIRES 2010 AU DÉPART DE MARSEILLE



➔ MARSEILLE, PREMIER PORT DE CROISIÈRE EN FRANCE

Les atouts de Marseille :

- ➔ Des infrastructures et services adaptés à l'accueil de paquebots à la fois de petite et de grande capacité. Ainsi, le port de Marseille est un des rares ports méditerranéens à pouvoir accueillir à quai des bateaux de plus de 350 mètres de long. L'offre technique est complète : services techniques, réparation navale, soutage, etc.
- ➔ Un pré/post acheminement des passagers performant : l'aéroport international Marseille Provence est à 20 minutes, la gare Saint-Charles (17 TGV/jour) à 15 minutes de la gare croisière en taxi, l'accès autoroutier est direct et un parking sécurisé est proposé dans l'enceinte portuaire.
- ➔ Un large choix de destinations croisière : des îles atlantiques (Canaries, Madère) à la Méditerranée Orientale (Liban, Syrie, etc) jusqu'à la mer Noire (Odessa).
- ➔ De nombreuses possibilités d'excursions à Marseille et en Provence : Notre-Dame de la Garde et le Vieux-Port à Marseille mais aussi Avignon, Roussillon, les Baux-de-Provence, Saint-Rémy de Provence, Aix-en-Provence, Aubagne, Arles ...

70 % DES PASSAGERS ENVISAGENT DE REVENIR À MARSEILLE

Étrangers ou français, les passagers trouvent satisfaisantes les informations fournies pour les guider dans le centre-ville de Marseille. L'accueil fait par les commerçants est également jugé satisfaisant. L'escale à Marseille améliore de façon significative l'image que les passagers se font de la ville : 80% jugent positivement l'image de Marseille après leur passage contre 50% avant leur venue. Conséquence directe d'une bonne image de la ville, 70% des passagers envisagent de revenir à Marseille.

➔ LE CLUB DE LA CROISIÈRE MARSEILLE PROVENCE IMPULSEUR DE LA DYNAMIQUE

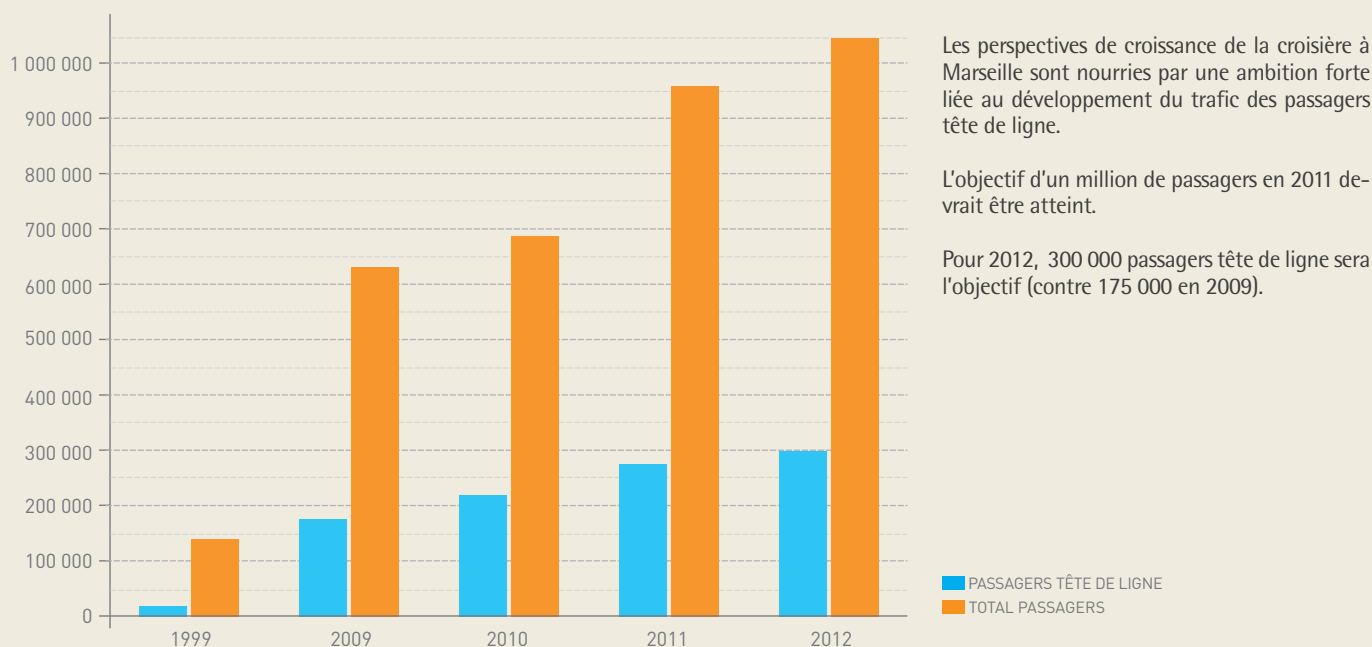
Créé par la Ville de Marseille, la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence et le Grand Port Maritime de Marseille-Fos, le Club de la Croisière Marseille Provence fédère les acteurs professionnels locaux et institutionnels départementaux et régionaux. Ce guichet unique de la croisière a pour vocation de promouvoir l'escale Marseille auprès des plus grandes compagnies. Dans ce cadre, il a organisé au fil des ans un pool opérationnel qui anime et coordonne l'accueil des croisiéristes à Marseille avec l'ensemble de la filière.

9 MILLIONS D'EUROS INVESTIS SUR LE MARSEILLE PROVENCE CRUISE CENTER

L'attribution par le Grand Port Maritime de Marseille de la gestion du terminal croisières au groupement constitué des trois principales compagnies : Costa Croisières, MSC Croisières et Louis Cruises pour une durée de vingt-cinq ans et qui assure a minima 450 escales et 1 million de passagers en 2011 appuie la volonté de consolider l'activité croisière à Marseille. 9 millions d'euros seront investis sur deux ans (2009-2010) par le Grand Port Maritime de Marseille-Fos et par le Marseille Provence Cruise Terminal dans les installations croisière.

➔ LES PISTES DU CLUB POUR OPTIMISER LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

ÉVOLUTION DU NOMBRE DES PASSAGERS TÊTE DE LIGNE ET DU NOMBRE TOTAL DE PASSAGERS ENTRE 1999 ET 2012



Un objectif que l'on pourra atteindre :

- ➔ En renforçant la position internationale de Marseille, en synergie avec l'aéroport concernant l'embarquement des clientèles américaines et européennes, ou en accueillant le Seatrade, salon professionnel international de la croisière.
- ➔ En fournissant un accueil exemplaire aux croisiéristes à Marseille et dans les Bouches-du-Rhône afin de faire de Marseille la première escale de croisière. Les croisiéristes sont amenés à avoir une consommation répétée du produit croisière : 40% des croisiéristes venus à Marseille en 2009 avait déjà effectué au moins une croisière. Les initiatives de la CCI Marseille Provence, avec la démarche Esprit Client, de la Ville de Marseille, de l'Office du Tourisme et des congrès de Marseille, montrent la volonté partagée de professionnaliser la réception des touristes.